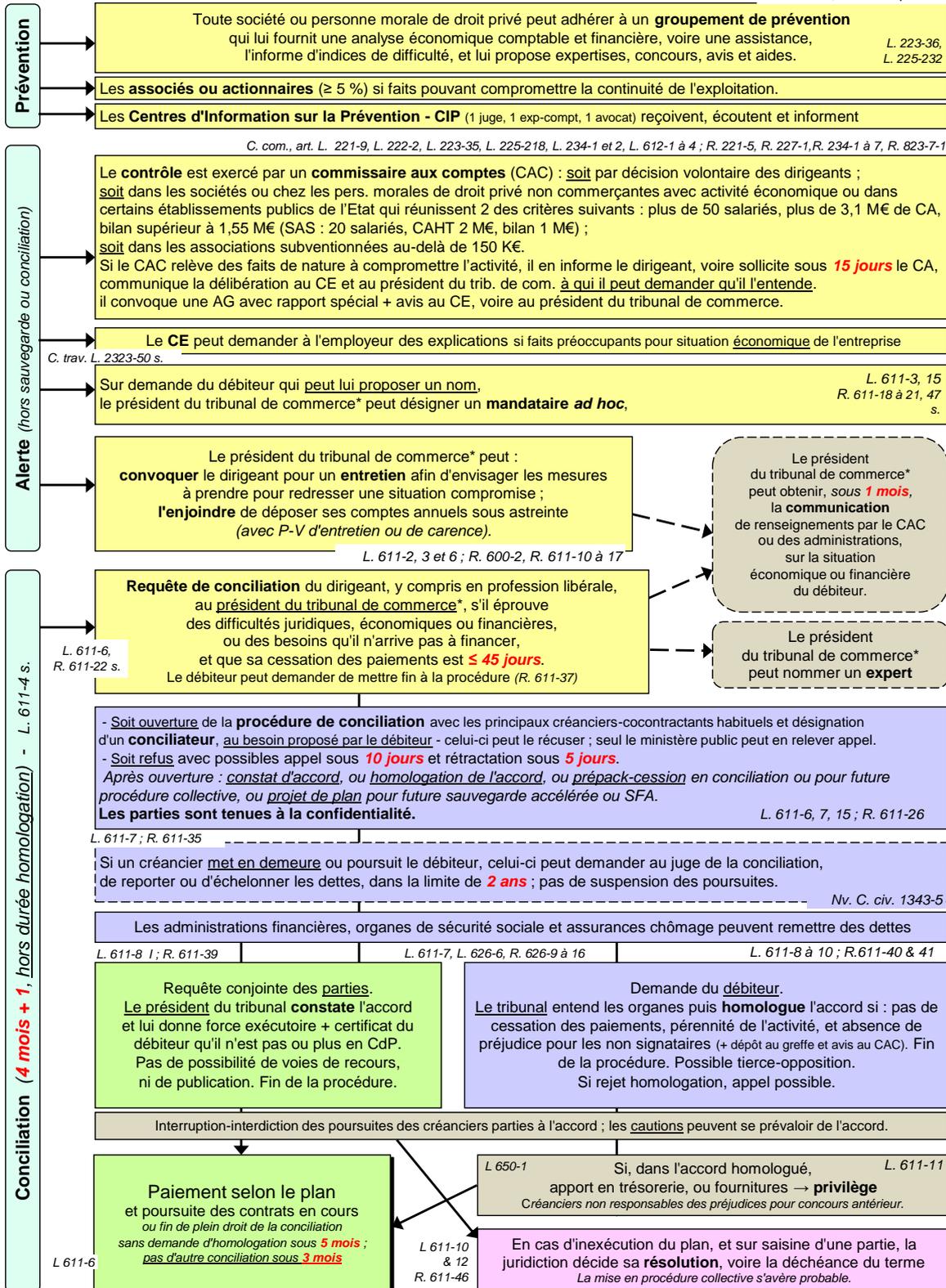


**La prévention des difficultés,
les moyens légaux d'y faire face**

Outre : CODEFI, CIRI, CCSF, CCI, RSI, OSEO, médiateur de crédit, ...

Visé toutes personnes morales, entreprises commerciales ou artisanales (in bonis) ;
voire, en conciliation, les personnes physiques exerçant une activité indépendante ou libérale,
afin de leur permettre d'éviter ou de résoudre certaines difficultés

L. 611-1 ; CGI 1649 quater C



* Le président du TGI est compétent si son tribunal a une compétence commerciale ou si le débiteur n'est ni commerçant ni artisan. Copyright, 2015, D. M.

